

*Napoléon, par la grâce de Dieu  
et la volonté nationale, Empereur des Français,  
A tous présents et à venir, Salut.*

## SÉZILLE DE BIARRE, UN NOM, DEUX MAIRES DE NOYON

FAMILLE AUX NOMBREUSES ATTACHES NOYONNAISES, LES SÉZILLE DE BIARRE DONNERONT DEUX MAIRES À LA VILLE DE NOYON AU COURS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE SOUS DEUX RÉGIMES POLITIQUES : LA MONARCHIE ET L'EMPIRE.

### CLÉMENT BALTHAZAR MAIRE SOUS LA RESTAURATION

Né le 24 novembre 1771 à Noyon, Clément Balthazar Sézille de Biarre est le quatrième enfant de Marie Balthazar Sézille de Biarre (1734-1811) et de Françoise Félicité Sézille de Bessancourt (1736-1805). À sa naissance, son père, écuyer et chevalier de Saint-Louis, est lieutenant aux Grenadiers du Régiment de Soissons. On le note aussi officier au Régiment des Grenadiers-royaux de Champagne. En juillet 1791, à la suite de l'arrestation de Louis XVI puis de sa captivité, Marie Balthazar Sézille proposera avec d'autres royalistes d'être enfermé à sa place. Cette proposition sera rejetée et les « otages du roi » devront émigrer pour échapper aux représailles. Il trouvera refuge à Londres où il décèdera en 1811 et ses biens seront nationalisés.

Malgré les engagements de son père, Clément Balthazar ne sera pas inquiété lors de la Révolution. Il épouse en 1802 Louise Henriette Alexandrine du Clozel (1775-1814) et fonde une famille qui résidera au 18 rue de Grèce. Un garçon, Louis Édouard, naît en 1803 et une fille, Caroline Louise, en 1807. Gendarme de la garde royale, chevalier de Saint-Louis le 20 août 1814, il est nommé lieutenant de cavalerie en 1823. Retiré de la vie militaire, Clément Balthazar Sézille de Biarre sera désigné comme adjoint au maire de Noyon le 28 avril 1827 puis maire de Noyon le 27 juin 1827, succédant ainsi à son cousin Charles Antoine Valentin Sézille-Canongette. Démissionnaire le 2 septembre 1830 suite aux événements qui bousculent le régime, il décède le 14 octobre 1839 à Noyon. Son fils, Louis Édouard, souvent noté par erreur « Louis Edmond », marchera sur ses pas.



Panneau des maires de Noyon dans la salle du conseil municipal.

### LOUIS ÉDOUARD, MAIRE SOUS L'EMPIRE

Né le 23 janvier 1803 à Noyon, Louis Édouard embrasse la carrière des armes comme son père. Entré à l'école spéciale militaire en 1818, il est nommé sous-lieutenant en 1820 puis entre à l'école d'état-major. Il passe successivement au Régiment des Dragons de la Garonne, (1823), au 4<sup>e</sup> (1824), 64<sup>e</sup> (1825) et 21<sup>e</sup> (1826) Régiments de Ligne, devient aide-major au 4<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à Cheval (1827) puis lieutenant d'état-major au 1<sup>er</sup> Régiment de Carabiniers (1828). Premier lieutenant dans ce régiment, il est nommé capitaine le 18 septembre 1830, année de la démission de son père comme maire de Noyon. En 1836, il épouse Marie Louise Octavie Le Féron (1804-1877), héritière des châtelains de Ville. De cette union naîtront à Noyon Marie Clémence Cécile Claire, le 20 mars 1838, puis Octave Édouard Pierre Arthur le 29 octobre 1840.

Entretiens, le 9 janvier 1839, le capitaine d'état major est fait chevalier de la Légion d'honneur. Il devient chef d'escadron au corps d'état-major (1844), aide de camp du général Galbois (1846), puis aide de camp du général de division Ordener, commandant la 16<sup>e</sup> Division militaire (1850). Il est nommé officier de la Légion d'honneur le 4 septembre 1850, distinction accompagnant la cessation de sa carrière militaire le 26 juillet 1851.

En retraite à Noyon, il retrouve sa famille installée au 28 rue Saint-Eloi et rénove le château de Ville. La fortune personnelle de Louis Édouard Sézille de Biarre est alors évaluée à 25 000 francs de rente. Sa vie politique commence dix ans plus tard à l'occasion des élections départementales.

Bien qu'il ne soit pas le candidat du gouvernement, il est élu conseiller général de Noyon le 3 juin 1861 au 2<sup>e</sup> tour de scrutin avec 2 034 voix, face à l'ancien notaire Fourrier (1499) et au propriétaire de Grattier (483). Cette marque de confiance des électeurs sera considérée comme un atout pour le pouvoir en place. Par décret impérial du 3 août 1861, Louise Sézille de Biarre est nommée maire de Noyon, prenant ainsi la suite de Louis-Jules Audebert, démissionnaire pour raison de santé. Le sous-préfet de Compiègne le note, le 18 juillet, comme ayant « de grandes sympathies dans la ville de Noyon ; c'est un

Décret de nomination de Louis Edouard Sézille de Biarre comme maire de Noyon, 1861

homme instruit et de bonnes manières, est dévoué à l'Empereur et vient d'être nommé membre du conseil général de son canton, il se trouve par conséquent aussi le candidat indiqué par l'opinion publique ». Victoire Cardon et Adrien-Jacques-Marie Bécu seront désignés comme adjoints.

Actif et soucieux du bien-être de la population, il doit démissionner de tous ses postes le 24 mars 1865 pour raisons de santé. Un mois plus tard, le 25 avril 1865, à bout de force, il décède à Noyon. Le gouvernement le remplacera à la mairie le 17 mai par M. Fourrier.

En 1867, la fille d'Edouard Sézille, Claire, épouse Henri de Beauquesne et s'installera à Ville. Son fils, Octave Edouard Pierre Arthur Sézille de Biarre poursuivra une carrière militaire lui aussi. Capitaine d'état major, aide de camp du général Marie, il est gravement blessé à Sedan le 1<sup>er</sup> septembre 1870. Il décède à Bazeilles des suites de ses blessures le 4 octobre suivant. Son corps sera ramené à Noyon par le docteur Meurisset et ses obsèques se tiendront le 10 octobre 1870 en présence d'une foule importante. Son nom figure sur une plaque commémorative de la cathédrale et sur le monument du cimetière de la rue de Lille. Avec lui s'éteint la branche des Sézille de Biarre. ■



Le monument aux morts de 1870 dans le cimetière rue de Lille.

Jean-Yves Bonnard

Président de la Société historique,  
archéologique et scientifique de Noyon

[www.societe-historique-noyon.fr](http://www.societe-historique-noyon.fr)